



# Elections Ontario

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

## C'est aujourd'hui le jour du scrutin

TORONTO, 27 février 2025 – C'est le jour du scrutin en Ontario et les bureaux de vote sont ouverts de 9 h à 21 h (heure de l'Est). Les résultats non officiels seront disponibles à l'adresse [elections.on.ca/fr](https://elections.on.ca/fr) après la fermeture des bureaux de vote.

Pour pouvoir voter, les électeurs doivent être des citoyens canadiens résidant en Ontario et être âgés d'au moins 18 ans aujourd'hui. Les électeurs sont invités à vérifier l'emplacement de leur bureau de vote avant d'aller voter en saisissant leur code postal dans le [Service d'information aux électeurs](https://elections.on.ca/fr) sur [elections.on.ca/fr](https://elections.on.ca/fr), en téléchargeant l'application Élections Ontario ou en consultant leur carte d'information de l'électeur.

Les cartes d'information de l'électeur visent à faciliter le processus de vote dans les bureaux de vote mais elles ne sont pas exigées pour voter. Vous pouvez voter en présentant une pièce d'identité indiquant votre nom et votre adresse. Pour connaître la liste complète des pièces d'identité acceptées, veuillez consulter la page [Pièces d'identité exigées pour voter lors des élections provinciales](#).

Élections Ontario doit recevoir les trousse de vote par la poste remplies au plus tard à 18 h (heure de l'Est) aujourd'hui pour qu'elles puissent être comptabilisées. Les trousse envoyées par service de messagerie doivent être envoyées à l'adresse figurant dans la trousse. Si vous déposez votre bulletin vous-même, vous devez l'apporter à votre bureau électoral local.

Tous les employeurs doivent s'assurer que les employés disposent de trois heures consécutives pour aller voter durant les heures de scrutin.

En cas de conditions météorologiques extrêmes, Élections Ontario collabore avec les autorités locales et provinciales afin d'accorder la priorité à la sécurité du public et d'adopter des plans d'urgence. En cas d'ajustements nécessaires en raison de défis de nature météorologique, nous fournirons des



# Elections Ontario

mises à jour sur notre site Web, [elections.on.ca/fr](http://elections.on.ca/fr), votre source d'information fiable sur les élections.

## Citation

« Les bureaux de vote sont désormais ouverts dans toute la province et les membres du personnel électoral sont prêts à aider à rendre le vote plus facile, efficace et accessible pour tous les Ontariens et Ontariennes. Si vous n'avez pas encore voté, vous pouvez vous rendre au bureau de vote qui vous a été attribué et participer à la 44<sup>e</sup> élection générale de l'Ontario. J'encourage tous les électeurs admissibles qui ne l'ont pas encore fait à saisir cette occasion pour sortir et aller voter lors de cette élection importante. »

- Greg Essensa, directeur général des élections de l'Ontario

## Faits en bref sur le jour du scrutin

- Les électeurs doivent voter au bureau de vote qui leur a été attribué, entre 9 h et 21 h (heure de l'Est).
- Les bureaux de vote situés sur le fuseau horaire du Centre dans le Nord-Ouest de l'Ontario seront ouverts de 8 h à 20 h, heure locale.
- Les électeurs peuvent utiliser la technologie d'aide au vote dans leur bureau électoral local, sur rendez-vous.
- Une période d'interdiction de la publicité politique est en vigueur.
- Les sondages électoraux non publiés antérieurement ne pourront pas l'être avant 21 h (heure de l'Est).

Élections Ontario est l'organisme apolitique chargé de la tenue des élections provinciales, des élections partielles et des référendums. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur [elections.on.ca/fr](http://elections.on.ca/fr) ou composez le 1 888 668-8683 (ATS : 1 888 292-2312).

*Also available in English*

## Renseignements

Élections Ontario – Médias  
[media@elections.on.ca](mailto:media@elections.on.ca)  
1 866 252-2152